

Honoraires de Gestion

(Tarifs TTC en vigueur au 1^{er} Janvier 2024)

Honoraires de Gestion courante

<i>Gestion courante : appels, révisions et encaissements des loyers et charges, paiement des appels de fonds et factures</i>	9.60 % sur les encaissements 14 % pour les stationnements et garages
<i>Frais administratifs, compte rendu de gestion mensuel</i>	3 € / mois
<i>Préparation et édition de l'aide à la déclaration des revenus fonciers</i>	50 €
<i>Modification / Avenant sur un bail de location</i>	250 €

Honoraires de Gestion technique

<i>Faire exécuter des travaux d'entretien et menues réparations, Gestion des travaux d'amélioration/rénovation > 1 500 € TTC *</i>	5 % du montant des travaux
<i>Gestion d'un dossier sinistre assurance : ouverture, suivi et cloture du dossier après indemnisation</i>	100 €
<i>Dans le cadre du suivi d'un dossier sinistre assurance, déplacement sur un RDV d'expertise, recherche de fuite, investigations</i>	50 € / déplacement

* Dans le cadre d'évènements nécessitant l'intervention de plusieurs sociétés, le seuil de 1500 € s'entend par l'addition des différentes factures inhérentes à l'évènement traité.

Options facultatives (sur demande)

<i>Etablissement de la déclaration des revenus fonciers (remplissage complet de l'imprimé 2044), effectué par notre partenaire avocat fiscaliste.</i>	150 € par lot
<i>Frais de représentation en assemblée générale</i>	100 €
<i>Garantie loyers impayés</i>	3 % sur les encaissements
<i>Assurance propriétaire non-occupant</i>	100 € / an / lot

Honoraires de Location

	Locataire	Bailleur
--	-----------	----------

Locaux d'habitation nus ou meublés (baux soumis à la loi du 06-07-1989)

<i>Entremise et négociation</i>	Exclusivement bailleur	Offerte
<i>Visites, montage de dossier, rédaction du bail</i>	10 € / m ² *	Un mois de loyer hors charges
<i>Etat des lieux entrant</i>	3 € / m ² *	

* Le cumul de ces deux lignes d'honoraires est plafonné à un mois de loyer hors charges

Locaux commerciaux et professionnels

<i>Visites, entremise et négociation</i>	10 % du loyer annuel HT et HC	10 % du loyer annuel HT et HC
<i>Rédaction du bail</i>	4 % du loyer annuel HT et HC	4 % du loyer annuel HT et HC
<i>Etat des lieux</i>	4 % du loyer annuel HT et HC	4 % du loyer annuel HT et HC

Honoraires de Transactions À la charge de l'acquéreur

(Tarifs TTC en vigueur au 1^{er} Janvier 2024)

Taux de TVA à 20 %

Pour les biens d'habitation, locaux commerciaux et professionnels

Tranches Cumulatives	Prix de vente net vendeur	Taux TTC du prix de vente	Honoraires TTC de la tranche pleine
Tranche A	De 0 € à 50 000 €	Forfait	5 000 €
Tranche B	De 50 000 € à 150 000 €	6 %	6 000 €
Tranche C	Au-delà de 150 000 €	4 %	

Nos honoraires sont calculés selon une méthode de tranches cumulatives.

Exemple :

Pour un bien vendu au prix de 350 000 € net vendeur, le montant des honoraires se décompose comme suit :

Tranche A : 5 000 €

+ Tranche B : 6 000 €

+ Tranche C : $(350\,000\text{ €} - 150\,000\text{ €} = 200\,000\text{ €} \times 4\%) = 8\,000\text{ €}$

Montant total des honoraires : 19 000 € soit 5.42 % du prix de vente net vendeur.

Pour les stationnements, parkings et garages

15 % du prix de vente net vendeur.

Notre agence ne détient pas de fonds transaction.